



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ✓ ACTIONS DE FORMATION
- ✓ BILANS DE COMPÉTENCE

BILAN DE COMPÉTENCES



N°SESSION		CODE CERTIFICATION	-	CODE CPF	202
BÉNÉFICIAIRE		N° DE			
SUIVI PAR					
COÛT DE LA FORMATION			MODALITÉS DE FINANCEMENT		
HEURE		GLOBAL		CPF	
				P.E	
				ENT	
				FNE	
				OPCO	
DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION DE BILAN DE COMPÉTENCES					
<ul style="list-style-type: none"> ○ Via le CPF : accessible sous 11 jours ouvrés après inscription sur la plateforme et émission d'un devis. ○ Via un financement Pôle Emploi : le délai moyen d'instruction d'un dossier est de 4 semaines. ○ Via un financement Entreprise : le délai d'instruction est au minimum de 15 jours. ○ Via un financement sur fonds propres : accessible de suite. 					

PUBLICS VISÉS	PRÉREQUIS
Tout public	Être engagé(e) dans une réflexion d'évolution, de réorientation professionnelle, de formation ou de validation des acquis.
PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Prestation accessible aux PMR ○ Adaptation aux PSH possible en fonction des handicaps ○ Foxy's Formation est partenaire de LADAPT 95 pour les diagnostics d'aménagement de ses prestations. 	
MODALITÉS DE RÉALISATION	
<ul style="list-style-type: none"> ○ En individuel ○ En présentiel ou en distanciel au choix du bénéficiaire. 	
DURÉE DU BILAN DE COMPÉTENCES	
24 heures sur 3 mois maximum	
12 heures d'accompagnement en face à face et 12 heures en autonomie tutorée	
DATES PRÉVUES	DATE DE DÉBUT
	DATE DE FIN
LIEU DE RÉALISATION	

CONTACT POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

M. Bruno Ravera
 4 bis Avenue Alexandre Dumas, 95230 Soisy s/s Montmorency
 Téléphone : 01 85 53 99 65 - Email : formation@foxys.fr



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ✓ ACTIONS DE FORMATION
- ✓ BILANS DE COMPÉTENCE

FOXY'S FORMATION
 4 bis Avenue Alexandre Dumas
 95230 Soisy s/s Montmorency
 Tél : 01 85 53 99 65
 Mail : formation@foxys.fr

Siret : 793 650 169 00030 APE: 7022 Z
 Déclaration d'activité n° 11 95 061 52 95 (IDF)
 FOXY'S SAS au capital de 11 000 €
 Agrément ORIAS n° 17002658
www.foxysformation.fr



OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

- Valoriser les compétences et acquis professionnels.
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités.
- Evaluer l'aptitude à évoluer dans d'autres domaines et vers vos objectifs.

MOYENS ET SUPPORTS UTILISÉS**Supports**

- Fiche d'accueil
- Livret d'accompagnement
- Synthèse de bilan de compétences
- Accès intranet pour suivi et ressources

Moyens

- Pratique d'entretiens individuels interactifs, de l'écoute active, technique de l'entretien d'explicitation
- Grilles de repérage des compétences et d'auto-évaluation, questionnaires et inventaires. Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse des questionnaires.
- Apports méthodologiques (recherche d'informations, enquêtes et démarches)

Méthodologie

- Un grand soin est porté sur l'analyse de l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle du bénéficiaire, qui par les faits, permet souvent d'identifier des compétences déjà acquises ou en cours d'acquisition.
- Des évaluations en milieu de travail ou des sources d'informations lors de la phase d'enquête, afin de valider les pistes qui auraient émergées pour faciliter l'émergence d'hypothèses alternatives.
- Des rendez-vous téléphoniques ou des rencontres avec des personnes compétentes dans la profession ou l'activité visée, des partenariats avec des cabinets de recrutement.
- Enfin, les outils de tests, permettent de ressortir certains indicateurs de personnalité ou/et sources de motivations et intérêts professionnels.

ENCADREMENT

Consultant en accompagnement et en évolution professionnelle exerçant depuis plus de 5 ans et/ou coach certifié, et/ou psychologue du travail

DÉROULEMENT DE LA PRESTATION

LE DÉROULEMENT EN TROIS PHASES

1. PHASE PRÉLIMINAIRE : Une phase d'accueil du bénéficiaire (information, analyse et traitement administratif de la demande).
2. PHASE D'INVESTIGATION : L'organisation de plusieurs entretiens individuels approfondis visant à faire émerger des compétences, des aptitudes, des savoir-faire et des projets.
3. PHASE DE CONCLUSION : La formalisation du document de synthèse avec les pistes envisagées, les éléments favorables à la réalisation du ou des projets et la rédaction d'un plan d'actions.

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Clarification de la situation.
- Définition des objectifs.
- Etablissement d'un calendrier de rendez-vous.
- Contrat pédagogique et administratif.

PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse des caractéristiques personnelles, valeurs et motivations.
- Evaluation des aptitudes et préférences.
- Exploration des potentiels et des axes de développements.
- Inventaire des atouts et des pistes de progrès.
- Analyse de la dynamique du parcours professionnel.
- Evaluation et positionnement des compétences développées.
- Inventaire des connaissances classé par types.
- Repérage des capacités transversales.
- Identification des compétences transférables.
- Mise en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite.
- Construction d'un plan d'actions et identification d'un échéancier.
- Elaboration d'un argumentaire et d'une feuille de route.

PHASE DE CONCLUSION

A la fin du bilan, le bénéficiaire, grâce aux documents de travail (fiches et supports), se créer un portefeuille de compétences.

Tous les résultats des outils et indicateurs, sont interprétés et explicités en toute confidentialité.

Le projet professionnel est détaillé dans son ensemble, tant au niveau des modalités d'obtention du diplôme, une VAE ou une entrée en formation, ses prérequis, son financement, le lieu, la durée, le prix et dans tous les cas, les préparations aux concours, leurs niveaux d'entrée, les dates d'examens et formations toutes informations nécessaires à la réalisation du projet professionnel.